

Regards 
sur Saint-Martin

HORS SÉRIE - Avril 2026



FOCUS SUR LE SYSTEME EDUCATIF DE SAINT-MARTIN

EFFECTIFS, PARCOURS ET INSERTION DES JEUNES

itSEE 
Institut Territorial de la Statistique
et des Etudes Economiques de Saint-Martin

en partenariat avec


**ACADEMIE
DE GUADELOUPE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de l'éducation nationale
de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin



Mot du Président de l'ITSEE



« Madame, Monsieur,

À travers ce numéro hors-série de « Regards sur Saint-Martin », j'ai souhaité que l'ITSEE apporte une contribution structurante au débat public sur l'avenir de notre jeunesse et de notre système éducatif.

En rassemblant, pour la première fois à cette échelle, données démographiques, indicateurs scolaires, résultats de Parcoursup, enquêtes d'insertion et analyse de l'offre de formation, ce document propose une vision d'ensemble des parcours des jeunes Saint-Martinois et Saint-Martinoises, de l'école maternelle aux premières années de vie active.

Les constats sont clairs : repli démographique dans le premier degré, moindre maintien en formation après 15 ans, accès au supérieur plus contraint qu'en Guadeloupe et en France entière, forte mobilité vers l'Hexagone, insertion professionnelle encore trop tardive et incertaine pour une partie des bacheliers.

Mais ce panorama met également en lumière des dynamiques positives, comme la montée en puissance de l'apprentissage, la structuration d'initiatives innovantes telles que le CFA Mangrove ou encore l'attachement très fort des jeunes à Saint-Martin et leur désir majoritaire de retour, dès lors que des perspectives professionnelles qualifiées existent sur le territoire.

Ce hors-série se veut avant tout un outil d'aide à la décision pour les responsables politiques, les services de l'État, les acteurs éducatifs, économiques et associatifs, afin de mieux articuler orientation, formation, emploi et attractivité du territoire.

Je souhaite qu'il nourrisse des coopérations renforcées, à l'échelle locale ou régionale et ce, au service d'un projet éducatif partagé qui fasse du capital humain de notre jeunesse le premier levier de développement de Saint-Martin.

Je tiens à remercier tout particulièrement les équipes de l'ITSEE qui ont directement contribué à l'élaboration de ce numéro hors-série. Par la qualité de leur travail statistique, de leurs analyses et leur capacité à mettre en perspective les enjeux éducatifs du territoire, elles ont permis de produire un document à la fois exigeant sur le fond et accessible pour les décideurs comme pour le grand public.

Leur investissement, tout au long de ce projet, illustre le professionnalisme et le sens du service public qui caractérisent l'Institut.

Qu'elles trouvent ici l'expression de ma reconnaissance pour leur contribution déterminante à une meilleure connaissance des parcours et de l'insertion des jeunes de Saint-Martin.

J'adresse également mes remerciements aux services de l'Éducation nationale des Îles du Nord, ainsi qu'à leur chef de service, Monsieur le Vice-recteur Harry Christophe, pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ce numéro hors-série et pour l'appui constant qu'ils apportent à nos travaux sur les dynamiques éducatives du territoire.

Alain Richardson

Président du Conseil d'Administration de l'ITSEE »

SOMMAIRE

- 5 ● **1. Un système éducatif public structuré en corrélation avec le territoire**
 - 1.1 Organisation et gouvernance
- 6 ● **2. Les effectifs scolaires du 1^{er} et du 2nd degré**
 - 2.1 Niveaux et évolution depuis 2019
 - 2.2 Répartition 1^{er} / 2nd degré
 - 2.3 Evolution des effectifs des 1^{er} / 2nd degrés
- 8 ● **3. Comparaison des taux de scolarisation par tranche**
- 10 ● **4. Les bacheliers et Parcoursup : propositions et acceptations**
 - 5.1 Accès à une proposition d'admission
 - 5.2 Répartition des principales formations acceptées
- 11 ● **5. Devenir des bacheliers : Enquête ITSEE, un et trois ans après la terminale.**
 - 6.1 Situation un an après la terminale
 - 6.1.1 Localisation géographique.
 - 6.1.2 Souhait de « retour » à Saint-Martin
 - 6.2 Situation des jeunes trois ans après la terminale
 - 6.2.1 Localisation des jeunes trois ans après la terminale
 - 6.2.2 Intentions de retour et attractivité du territoire
 - 6.3 Trajectoires des bacheliers : Un an et trois ans après le BAC
 - 6.3.1 Situation
 - 6.3.2 Lieu de résidence
 - 6.3.3 Souhait de retour
- 15 ● **6. Apprentissage, quelle offre de formation ?**
- 16 ● **7. CFA Mangrove - Présentation et Résultats 2024-2025**
- 18 ● **8. Enjeux et perspectives**
- 19 ● **Conclusion**
- 19 ● **Lexique**

REGARDS SUR SAINT-MARTIN HORS SÉRIE

Edité par l'Institut Territorial
de la Statistique et des Etudes
Economiques de Saint-Martin

Directeur de la publication :
Alain Richardson,
Président du C.A

Rédaction :
Laurent Fuentes,
Secrétaire Général

Contribution à la rédaction :
Andy Armongon (SENIDN),
Kate Richardson (Itsee)



Le système éducatif saint-martinois évolue sur fond de repli démographique et de mobilité accrue des jeunes. Élaboré en partenariat et avec l'appui des données du SENIDN, ce panorama s'appuie sur un réseau d'écoles et d'établissements du second degré scolarisant près de 6 800 élèves à la rentrée 2025-2026. Le territoire enregistre une érosion des effectifs dans le primaire, tandis que le secondaire se maintient. À partir de 15 ans, la proportion de jeunes scolarisés diminue progressivement, traduisant des sorties plus précoces du système scolaire local. Les poursuites d'études se font ensuite majoritairement dans l'enseignement supérieur hors du territoire, ce qui accentue la mobilité des jeunes Saint-Martinois. Trois ans après le baccalauréat, les jeunes n'envisagent pas un retour à Saint-Martin à court terme et le conditionnent souvent à la pertinence des opportunités professionnelles.

1 UN SYSTÈME ÉDUCATIF PUBLIC STRUCTURÉ EN CORRÉLATION AVEC LE TERRITOIRE*

L'appareil éducatif est articulé autour de plusieurs écoles du premier degré et d'établissements du second degré. Le territoire compte ainsi un ensemble limité mais complet d'établissements publics allant de la

maternelle au lycée, incluant un lycée général et technologique, un lycée professionnel, plusieurs collèges et un centre de formation d'apprentis.

1.1 Organisation et gouvernance

En 2025, le système éducatif de Saint-Martin repose sur la structure suivante :

- **Écoles primaires** : 9 écoles publiques (enseignement du premier degré).
- **Collèges** : 3 établissements de second degré
- **Lycée général et technologique** : 1 établissement proposant les filières générales et technologiques
- **Lycée professionnel** : 1 établissement dédié à la formation professionnelle
- **Formation continue** : 1 centre de formation d'apprentis (CFA)

Cette structure modulaire permet de couvrir l'ensemble du parcours éducatif, de la petite section de maternelle jusqu'à la formation professionnelle qualifiante.



2 LES EFFECTIFS SCOLAIRES DU 1^{ER} ET DU 2ND DEGRÉ

2.1 Niveaux et évolution depuis 2019

Les effectifs du premier degré reculent régulièrement depuis 2019, avec une baisse particulièrement marquée en l'élémentaire. À l'inverse, le second degré apparaît globalement plus stable, même si cette stabilité

recouvre un léger repli en collège et en lycée général et technologique, compensé en partie par le maintien d'un niveau élevé en lycée professionnel.

Effectifs	Année Scolaire					
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2025-2026
Maternelle	1298	1249	1240	1259	1235	1153
Elémentaire	2431	2344	2321	2227	2144	2078
1^{er} degré	3729	3593	3561	3486	3379	3231
Collège	2012	1926	1875	1899	1987	1905
Lycée général et technologique	827	907	884	838	810	796
Lycée professionnel	742	845	793	808	791	815
2nd degré	3581	3678	3552	3545	3588	3516
Total	7310	7271	7113	7031	6967	6747

Evolution par année



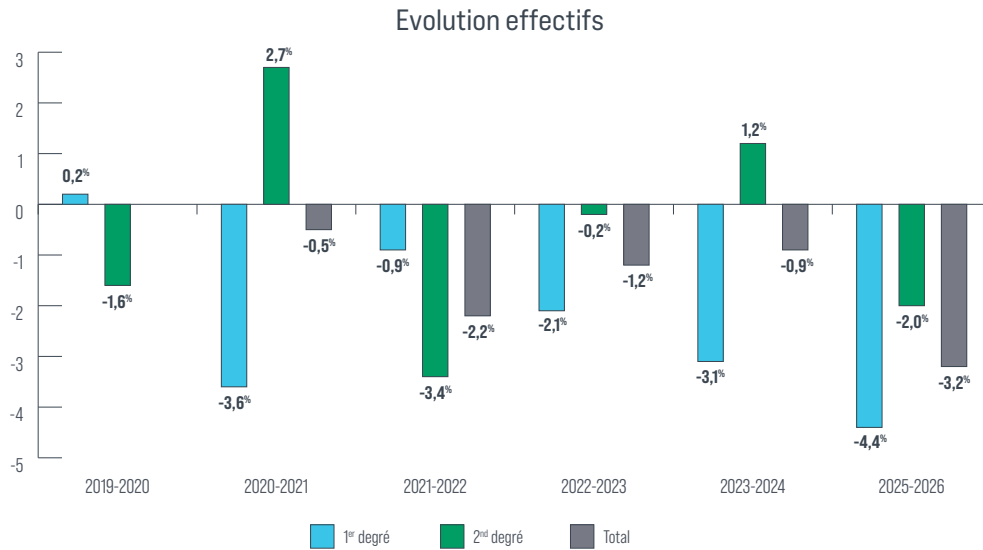
2.2 Répartition 1^{er} / 2nd degré

La répartition globale entre 1er et 2nd degré est équivalente sur toute la période avec un très léger avantage au 2nd degré en fin de période.

Répartition	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
1^{er} degré	51%	49%	50%	50%	49%
2nd degré	49%	51%	50%	50%	51%



2.3 Evolution des effectifs des 1^{er} / 2nd degrés



L'analyse des effectifs du système éducatif de Saint-Martin révèle une tendance générale à la baisse du nombre total d'élèves sur la période, passant de 7 310 en 2019-2020 à 6 747 élèves (rentrée 2025-2026).

Cette diminution est notamment en corrélation avec l'érosion des effectifs du premier degré (maternelle et élémentaire)



* Données Recensement de la population. Les effectifs publiés ayant pour source l'enquête annuelle du Recensement de la Population sont des effectifs estimés à partir des déclarations des ménages. Ceux fournis par le Rectorat correspondent aux inscriptions effectives dans les différents établissements du territoire.

3 COMPARAISON DE TAUX DE SCOLARISATION PAR TRANCHE D'ÂGE*

Âge	Scolarisés à St-Martin	Scolarisés hors St-Martin	Non scolarisés
	En %	En %	En %
2 à 5 ans	63%	12%	25%
6 à 10 ans	81%	11%	9%
11 à 14 ans	82%	10%	8%
15 à 17 ans	78%	9%	13%
18 à 24 ans	16%	7%	77%
25 à 29 ans	1%	2%	97%
30 ans ou plus	1%	0%	99%

On observe une situation très contrastée selon les classes d'âge.

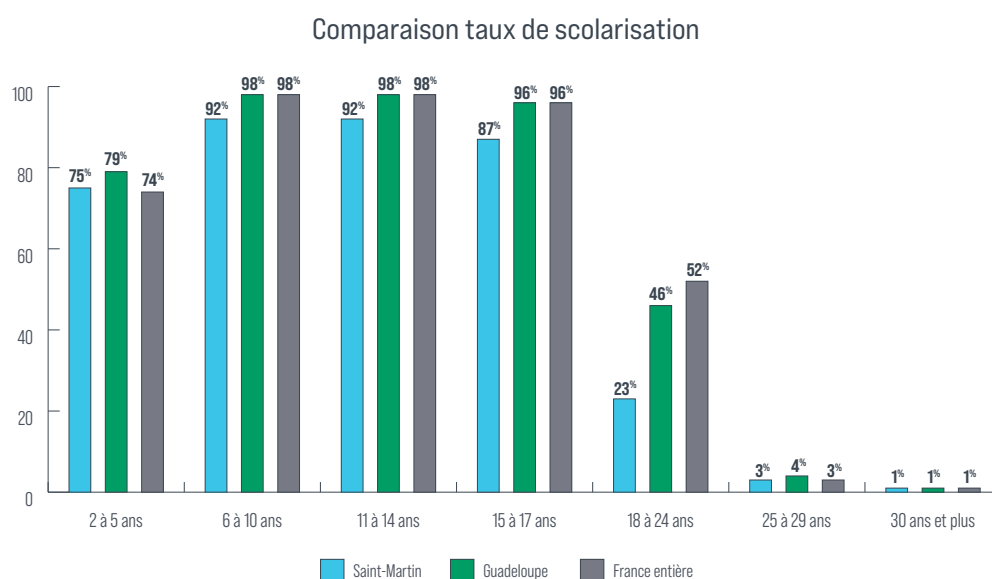
De 2 à 17 ans

- De 2 à 5 ans, près des deux tiers des enfants sont scolarisés à Saint Martin (63%), mais un quart ne sont pas scolarisés, ce qui reste élevé pour ce groupe d'âge.
- Entre 6 et 14 ans, la grande majorité des enfants sont scolarisés sur le territoire (entre 81% et 82%), avec une part relativement faible d'élèves hors Saint Martin (10–11%) et de non scolarisés (8–9%).
- De 15 à 17 ans, la scolarisation à Saint Martin reste majoritaire (78%), mais la proportion de non scolarisés remonte à 13%, ce qui peut traduire des sorties précoces du système éducatif ou des situations de rupture scolaire.

Jeunes adultes et adultes (18 ans et plus)

- Chez les 18–24 ans, la structure s'inverse : seuls 23% sont scolarisés (16% à Saint Martin, 7% hors du territoire), tandis que 77% ne sont pas scolarisés, ce qui correspond à l'entrée massive sur le marché du travail, au chômage ou à l'inactivité.
- Entre 25 et 29 ans, la quasi totalité des personnes ne sont plus en formation (97% non scolarisés), la scolarisation devenant résiduelle.
- À partir de 30 ans, la scolarisation est marginale (1% à Saint Martin, quasi 0% hors Saint Martin), ce qui est conforme à un profil d'adultes sortis depuis longtemps du système éducatif.

Comparaison des taux de scolarisation (Saint-Martin, Guadeloupe et France entière)



* Données Recensement de la population. Les effectifs publiés ayant pour source l'enquête annuelle du Recensement de la Population sont des effectifs estimés à partir des déclarations des ménages. Ceux fournis par le Rectorat correspondent aux inscriptions effectives dans les différents établissements du territoire.

Enfants de 2 à 14 ans

- De 2 à 5 ans, le taux de scolarisation est de 75% à Saint Martin, contre 79% en Guadeloupe et 74% en France entière : Saint Martin se situe légèrement en dessous de la Guadeloupe mais au dessus de la moyenne nationale.
- Entre 6 et 14 ans, Saint Martin atteint 92% de scolarisation, alors que la Guadeloupe et la France entière sont à 98% : l'écart est modéré mais traduit une scolarisation un peu moins systématique sur le territoire.

Adolescents de 15 à 17 ans

- Pour les 15–17 ans, 87% des jeunes sont scolarisés à Saint Martin contre 96% en Guadeloupe et 96% en France entière.
- Cet écart d'environ 9 points suggère davantage de sorties précoces du système scolaire ou de difficultés de maintien en formation à Saint Martin par rapport aux deux autres échelons.

Jeunes adultes de 18 à 29 ans

- Chez les 18–24 ans, la scolarisation chute à 23% à Saint Martin, alors qu'elle atteint 46% en Guadeloupe et 52% en France entière.
- L'écart est très marqué et laisse supposer une moindre poursuite d'études supérieures ou de formations longues à Saint Martin au profit de l'entrée rapide dans l'emploi, du chômage ou de l'inactivité.
- Entre 25 et 29 ans, les taux sont faibles partout (3% à Saint Martin, 4% en Guadeloupe, 3% en France entière), mais Saint Martin reste légèrement en retrait par rapport à la Guadeloupe pour cette tranche d'âge.



Principaux enseignements

- Saint Martin présente des niveaux de scolarisation proches de ceux de la Guadeloupe et de la France entière dans l'enfance, mais un peu plus faibles.
- Les écarts se creusent nettement à partir de 15 ans, et surtout entre 18 et 24 ans, où les jeunes de Saint Martin poursuivent beaucoup moins souvent des études que ceux de Guadeloupe et de France entière.
- Ces différences soulignent des enjeux spécifiques en matière de lutte contre le décrochage à la fin du secondaire et de développement de l'offre (ou de l'accès) à l'enseignement supérieur pour les jeunes du territoire.

Un secteur privé hors contrat encore modeste mais significatif

À Saint Martin, l'enseignement privé est exclusivement constitué d'établissements hors contrat, aucun établissement privé sous contrat n'étant présent sur le territoire, contrairement à Saint Barthélemy qui en compte un. À la rentrée 2025, ces établissements hors contrat scolarisent 736 élèves, de la maternelle au lycée, soit un volume encore limité au regard de l'ensemble du système éducatif,

mais suffisamment significatif pour mériter un suivi spécifique. Cette offre, parallèle à l'enseignement public, contribue à diversifier les parcours et les projets pédagogiques proposés aux familles, tout en posant des enjeux particuliers en termes d'homogénéité des niveaux, de contrôle pédagogique et d'articulation avec le reste du système scolaire.

Rentrée 2025											
Libellé	3 ans	4 ans	5 ans et plus	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Collège	Lycée	Effectif total
Total Saint-Martin	64	59	50	72	81	56	50	65	205	34	736

Source Rectorat – Académie de Guadeloupe

4 LES BACHELIERS ET PARCOURSUP : PROPOSITIONS ET ACCEPTATIONS

5.1 Accès à une proposition d'admission

Les données issues de Parcoursup montrent qu'une majorité des élèves de terminale de Saint-Martin (62 à 64% selon les années récentes) obtient au moins une proposition d'admission dans l'enseignement supérieur. Les taux de propositions progressent légèrement au fil du temps, traduisant une amélioration de l'accès aux offres de formation.

Lycée	Année scolaire	Nb. Élèves en Terminale	PROPOSITIONS			
			Élèves ayant reçu au moins une proposition		Élèves ayant accepté une proposition	
			En nombre	En %	En nombre	En %
Saint-Martin	2021-2022	460	295	63%	219	47%
Saint-Martin	2022-2023	487	303	62%	245	50%
Saint-Martin	2023-2024	470	301	64%	231	49%

Les taux d'acceptation se situent entre 47 et 50%, ce qui signifie qu'environ un élève sur deux concrétise effectivement une admission. Cette situation interroge toutefois sur la part non négligeable de terminales qui restent

sans poursuite d'études formalisée et renvoie à l'enjeu d'une meilleure information et préparation des candidats aux spécificités des filières et aux attentes des formations.

5.2 Répartition des principales formations acceptées

Les formations les plus fréquemment choisies par les bacheliers saint-martinois sont les BTS, les licences universitaires et, dans une moindre mesure, certaines filières sélectives.

Type de formation	2022		2023		2024	
	En Nb	En %	En Nb	En %	En Nb	En %
BTS - BTSA - BTSM	79	36%	104	42%	87	38%
Licence	84	38%	98	40%	84	36%
BUT	16	7%	9	4%	14	6%
Études de santé	12	5%	18	7%	26	11%
CPGE	10	5%	6	2%	8	3%
Écoles d'ingénieurs	4	2%	—	—	2	1%
Écoles de commerce	5	2%	1	0%	2	1%
Formations d'art et spectacle	1	0%	4	2%	1	0%
Divers, autres	7	3%	5	2%	6	3%

(Lexique en fin de document)

Les choix de formation des bacheliers se concentrent très largement sur deux filières : les BTS/BTSA/BTSM et les licences, qui rassemblent à elles seules entre 74% et 78% des propositions acceptées selon les années. En 2024, ces deux voies représentent encore 38% et 36% des admissions, confirmant la domination des parcours bac+2/bac+3 généralistes ou professionnalisants de premier niveau.

Tout en étant marginales en nombre, les études de santé progressent, passant de 5% des admissions en 2022 à 11% en 2024, tandis que le BUT se stabilise autour de 4-7% selon les années. À l'inverse, les filières plus sélectives (CPGE, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, formations d'art et spectacle) demeurent structurellement minoritaires, chacune pesant de 0% à 3% des admissions sans tendance lourde à la hausse.

5 ENQUÊTE ITSEE, UN ET TROIS ANS APRÈS LA TERMINALE*

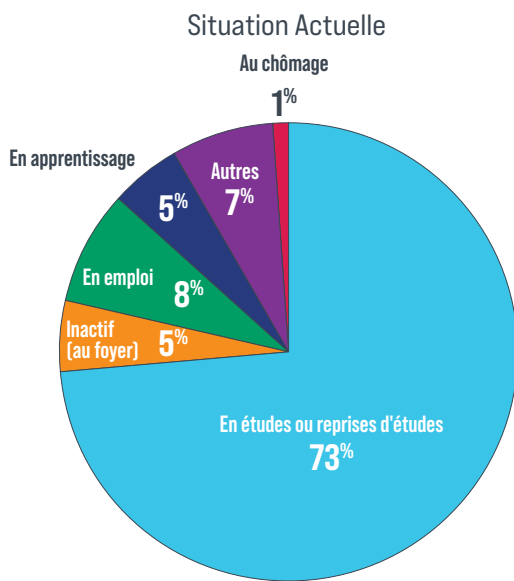
France Entière 2022 : En 2022, à l'échelle de la France, l'accès des néo bacheliers à l'enseignement supérieur est très largement assuré : près de 95% d'entre eux reçoivent au moins une proposition d'admission et 81% en acceptent une (hors apprentissage). Cette entrée massive dans

le supérieur s'accompagne d'une forte mobilité géographique, puisque 58% des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi pour suivre leurs études, dont une part non négligeable change également de région.

6.1 Situation un an après la terminale

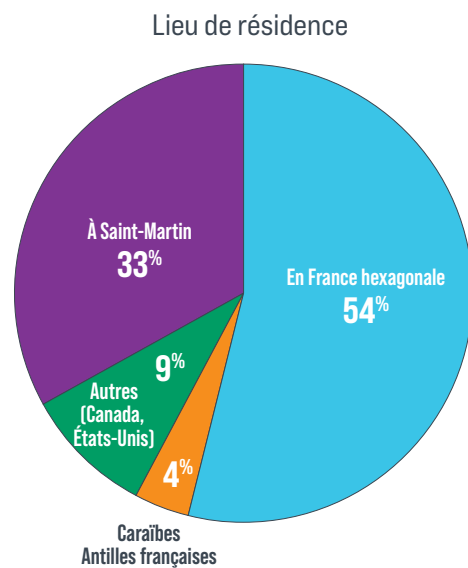
Les résultats de l'enquête conduite par l'ITSEE montrent qu'un an après la sortie de terminale, une très large majorité des jeunes est encore en études ou en reprise d'études (73%), tandis qu'une minorité seulement

est déjà insérée dans l'emploi (8%) ou en apprentissage (5%). Quelques pourcents se déclarent au chômage (1%) ou inactifs (5%), ce qui souligne la forte prolongation des parcours scolaires après le baccalauréat.



Situation des jeunes un an après la terminale

Un an après la terminale, le tiers seulement des jeunes réside à Saint-Martin, tandis que plus de la moitié s'est installée en France



Localisation des jeunes un an après la terminale

hexagonale. Une minorité se trouve dans les autres pays de la Caraïbe ou aux États-Unis / Canada.

6.1.2 SOUHAIT DE « RETOUR » À SAINT-MARTIN

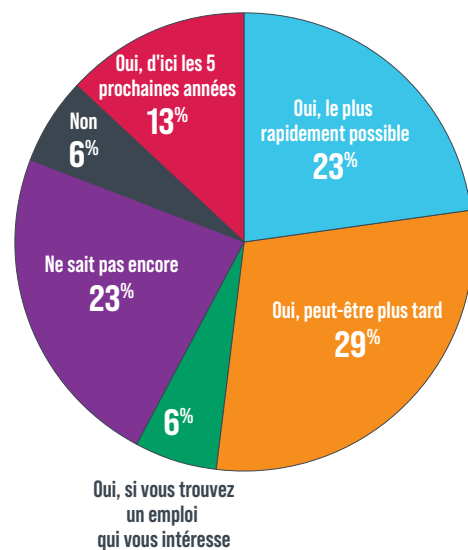
L'attachement au territoire est très élevé (seulement 6% de "Non"). La majorité des 71% qui veulent revenir sont soit dans une forme d'urgence (23%), soit dans l'attente de meilleures conditions à long terme (29%).

Si les politiques doivent se concentrer sur l'emploi qualifié pour convertir les indécis (23%) et ceux qui attendent, et sur des aides concrètes à l'installation pour accélérer le retour des plus pressés, il est aussi envisageable d'analyser plus en profondeur les multiples explications de cette réponse

Il faut investir dans la qualité de vie et communiquer sur les progrès pour rassurer les 29% qui gardent Saint-Martin comme une option "pour plus tard".

En résumé, l'intention de retour reste massive (71%), mais elle est fortement différée par le calendrier des études supérieures. La grande majorité des étudiants (les 52% qui disent "plus tard" ou "ne savent pas encore") sont toujours en études ou en attente d'opportunités. Les politiques de Saint-Martin devraient donc se concentrer non pas sur l'emploi immédiat, mais sur le maintien du lien pendant leurs études et la création d'opportunités de stages/emplois qualifiés pour les diplômés futurs.

Intention de revenir à Saint-Martin

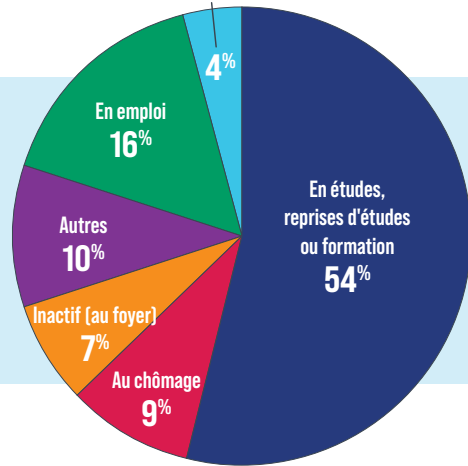


* Ayant obtenu le bac ou non

6.2 Situation des jeunes trois ans après la terminale

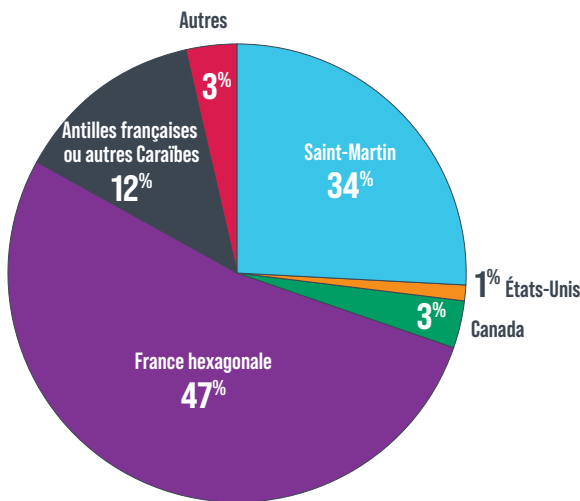
Trois ans après la terminale, plus de la moitié des jeunes (54 %) sont toujours en formation ou en étude, tandis qu'environ un cinquième (20 %) a intégré la vie active, en emploi ou en alternance. Une fraction non négligeable reste en situation de chômage (9 %) ou d'inactivité (7 %). Une part importante des jeunes réside alors en France hexagonale (47 %), même si une minorité continue à vivre à Saint-Martin (34 %).

Aujourd'hui, vous êtes
En contrat d'apprentissage,
de professionnalisation ou d'alternance



6.2.1 LOCALISATION DES JEUNES TROIS ANS APRÈS LA TERMINALE

Lieu de résidence



6.2.2 INTENTIONS DE RETOUR ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Malgré une mobilité géographique importante, une proportion significative de jeunes déclare souhaiter revenir s'installer à Saint-Martin, souvent sous condition d'opportunités d'emploi adaptées.

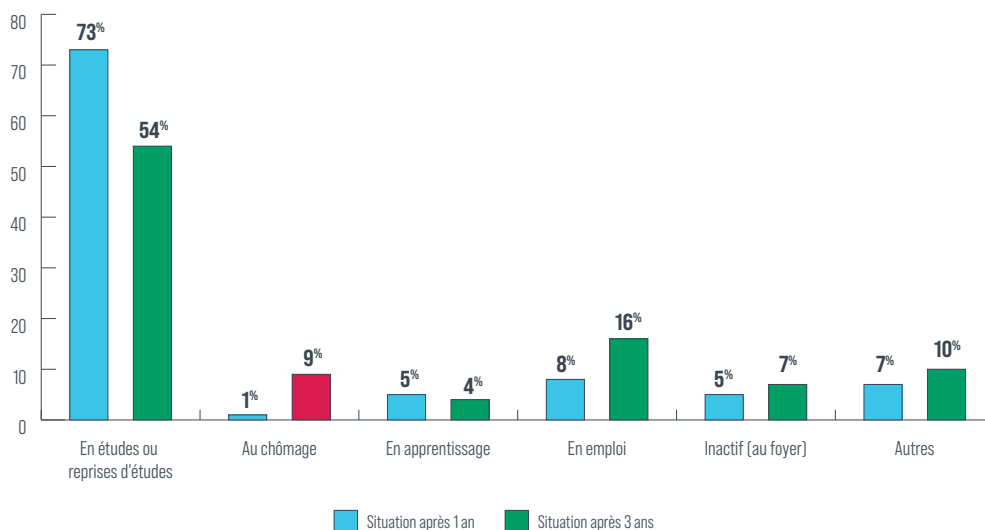
Au total, **73 % des jeunes expriment une intention positive de retour**, même si les délais et conditions varient considérablement. La condition d'emploi apparaît centrale, suggérant que l'offre professionnelle constitue un facteur déterminant de l'attractivité du territoire.

Intention de revenir
à Saint-Martin (après 3 ans)



6.3 Trajectoires des bacheliers : Un an et trois ans après le BAC

6.3.1 SITUATION



Un an après le bac, la très grande majorité des jeunes sont encore dans une logique de poursuite ou de reprise d'études (73%), mais cette part recule nettement 2 ans après (54%), signe d'un basculement progressif vers l'emploi ou vers les « zones grises » du non-emploi.

Entre un et trois ans, la part en emploi double (de 8% à 16%), ce qui est cohérent avec l'entrée progressive sur le marché du travail, mais cette montée reste modérée au regard de la hausse des pourcentages du

« chômage » (de 1% à 9%) et de l'inactivité au foyer (de 5% à 7%). Le gonflement de la catégorie « autres » (de 7% à 10%) va dans le même sens : plus le temps passe après le bac, plus les trajectoires se diversifient et plus une fraction non négligeable des jeunes pourrait se retrouver en situation instable, ni clairement en études ni solidement insérée dans l'emploi.

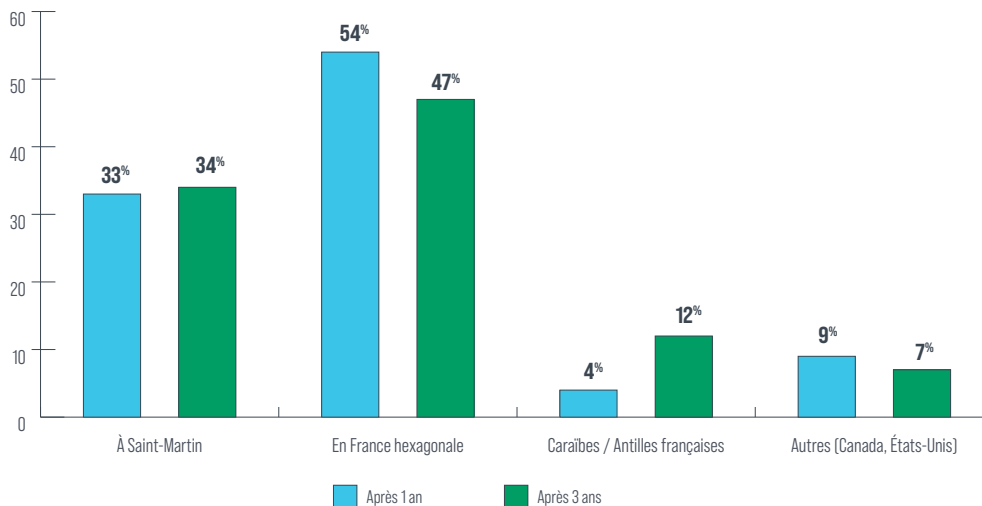


6.3.2 LIEU DE RÉSIDENCE

Les lieux de résidence se redistribuent légèrement, avec un maintien global entre Saint Martin et l'étranger, mais des mouvements notables entre zones.

- À Saint Martin, la part de jeunes reste quasi stable, de 33% à 34%, ce qui suggère un ancrage local relativement constant malgré les mobilités d'études et d'emploi.
- La France hexagonale recule de 54% à 47%, ce qui peut traduire soit des retours vers la Caraïbe, soit des départs vers d'autres destinations internationales.

- La part résidant dans les Caraïbes / Antilles françaises progresse fortement, de 4% à 12%, signe d'un recentrage régional ou de mobilités d'études/emploi vers les territoires voisins.
- Les autres destinations (Canada, États Unis) diminuent légèrement, de 9% à 7%, ce qui reste marginalement élevé mais ne constitue pas une dynamique de forte croissance.

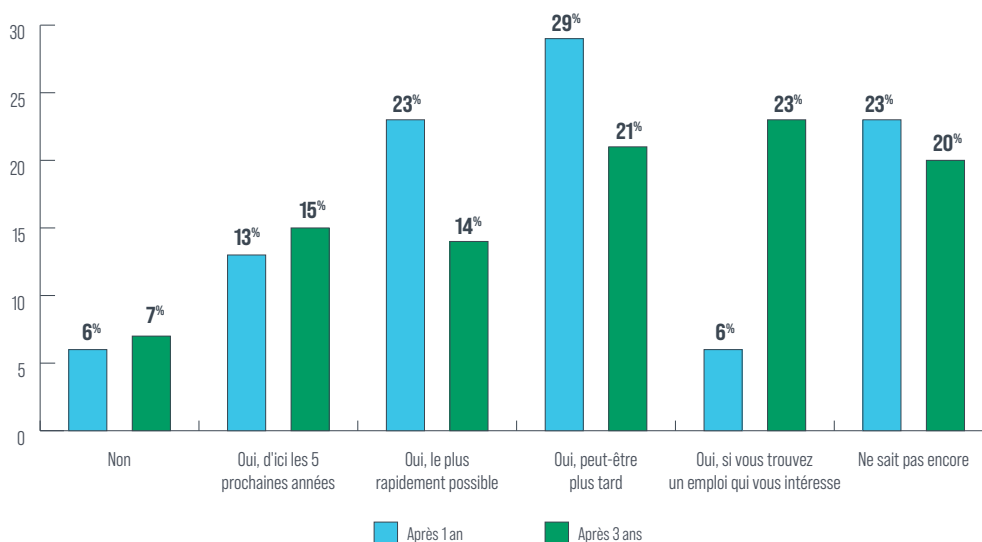


6.3.3 SOUHAI DE RETOUR

Les souhaits de retour confirment un fort attachement à Saint Martin, mais avec des temporalités et des conditions qui évoluent.

- La part de ceux qui ne souhaitent pas revenir reste très faible (6% puis 7%), ce qui montre que le rejet du territoire est marginal.
- Les retours envisagés à moyen terme progressent légèrement : « d'ici 5 ans » (13% à 15%) et « peut être plus tard » (23% à 21%), signe que le retour reste dans l'horizon, mais souvent différé.

- Le désir de retour immédiat recule (23% à 14%), tandis que la condition « Oui, si vous trouvez un emploi qui vous intéresse » bondit (6% à 23%) : **le projet de retour devient clairement conditionné à l'existence d'opportunités professionnelles qualifiées.**
- La proportion de jeunes indécis (« ne sait pas encore ») reste élevée, autour de 20%, ce qui traduit une forte incertitude sur les trajectoires futures et renvoie à l'importance de la qualité de l'information, de l'orientation et de l'offre locale.



6 APPRENTISSAGE, QUELLE OFFRE DE FORMATION ?

En février 2026, le territoire saint-martinois dispose de 10 CFA proposant 47 diplômes distincts accessibles par la voie de l'apprentissage*.

Ces diplômes étant proposés dans plusieurs établissements et/ou sur différentes sessions au cours de l'année scolaire, l'offre totale atteint 76 formations sur le territoire.

Les domaines du commerce et de la gestion commerciale (9 diplômes), de l'hôtellerie-restauration (6) et de la comptabilité (4) concentrent à eux seuls 40 % de l'offre de formation par apprentissage.

Entre 2024 et 2025 cette offre s'est sensiblement renforcée avec un doublement du volume de sessions disponibles et un passage de 7 à 10 CFA actifs.

Les Contrats d'alternance

En 2024, 257 contrats d'alternance ont été conclus, dont 186 en apprentissage et 71 contrats de professionnalisation**. Ce volume s'inscrit dans une tendance à la baisse continue depuis 2022, principalement liée au recul de l'apprentissage dans un contexte économique incertain et à la réforme du financement du dispositif (données 2025 en attente).

L'apprentissage attire des profils variés : les femmes y sont majoritaires (plus de six apprentis sur dix) et un quart des apprentis a moins de 18 ans. Ce dispositif reste accessible, sous certaines conditions, aux personnes de plus de 30 ans.

Enfin, en cohérence avec la structure de l'offre de formation, quatre des cinq certifications les plus préparées relèvent du champ du commerce et de la gestion commerciale :

- Bac professionnel Métiers du commerce et de la vente
- Négociation et digitalisation de la relation client
- BTS Management commercial opérationnel
- Titre professionnel Conseiller relation client à distance



* Source : Saint-Martin Compétences, CARIF-OIEF

** Source : Observatoire AKTO

CFA MANGROVE



7 CFA MANGROVE - PRÉSENTATION ET RÉSULTATS 2024-2025

MANGROVE : Un Projet Territorial Innovant et Mobilisateur

La création du CFA MANGROVE a été rendue possible grâce à l'appui déterminé des institutions du territoire de Saint-Martin, qui partagent l'ambition de bâtir une filière d'excellence en hôtellerie-restauration, pensée par et pour Saint-Martin. Porté par une approche résolument innovante, le projet s'appuie à la fois sur une plateforme de formation digitale, un accompagnement individualisé des apprentis et des mises en situation concrètes sur plateaux techniques au sein d'établissements de référence.

Le dispositif est par ailleurs accompagné par de nombreux partenaires comme :

- **Institutions** : CARIF OTEF, Collectivité d'Outre-Mer Saint-Martin, DEETS, FEDER, Préfecture, Rectorat
- **Acteurs socio-professionnels** : AKTO, ALEFPA, Cap Emploi, CCISM, Club du Tourisme de Saint-Martin, France Travail, ITSEE, Maisons des Femmes, Mission Locale

L'analyse des résultats quantitatifs de la promotion 2024 2025 constitue un levier essentiel pour mesurer objectivement l'impact du CFA MANGROVE : l'étude des parcours de cette première cohorte permet d'identifier avec précision les points de force, qui confortent nos orientations stratégiques, ainsi que les zones de vigilance, qui alimentent le plan d'amélioration continue pour l'année à venir, tandis que le tableau de synthèse des trois Titres Professionnels (TP) proposés, établi à partir des données de suivi de la promotion 2024 2025, offre une vision consolidée des résultats par filière.



RÉPARTITION PAR FILIÈRE :

Formation	Nombre d'apprentis	Ruptures	Taux de rupture
Serveurs (toutes options)	10	4	40%
Commis de cuisine	8	1	12,5%
Réceptionniste	2	2	100%
Total	20	8	40%



TAUX DE CERTIFICATION (SUR LA BASE DES PERSONNES PRÉSENTÉES À LA CERTIFICATION) :

Formation	Total	Certifications	Taux de rupture
Serveurs (toutes options)	5	5	100%
Commis de cuisine	7	7	100%
Total	20	12	100%

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'analyse de ces données révèle des contrastes entre les différentes filières :

- Les résultats pour les titres de Commis de cuisine et de Serveur en restauration affichent des taux de réussite particulièrement élevés, ce qui confirme la pertinence du dispositif de formation au regard des profils recrutés et des besoins exprimés par les entreprises partenaires.
- La filière Réceptionniste présente, en revanche, un décalage entre les objectifs initiaux et les résultats observés, essentiellement lié à une conjoncture défavorable : le CFA MANGROVE s'appuyait sur un projet territorial d'ouverture d'un grand hôtel censé structurer les débouchés de cette filière, mais le retard de ce projet a créé un déficit d'offres en réception, insuffisant pour absorber les demandes d'apprentissage, malgré des démarches complémentaires vers les « Guest Houses », non prévues dans le schéma d'origine.
- Le taux global d'abandons et de ruptures, s'il reste compréhensible pour une première promotion ciblant un public parfois éloigné de l'emploi, doit être considéré comme un signal d'alerte invitant à renforcer la phase de préparation à l'apprentissage, ainsi que l'accompagnement et la sécurisation des parcours en entreprise.



SYNTHÈSE ET ANALYSE DES ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES MIS EN ŒUVRE

Type de besoin spécifique	Nombre d'apprentis
Apprentis avec « période en immersion en entreprise » préalable (PMSMP)	4
Apprentis PSH - Personne en Situation de Handicap (RQTH)	1
Besoin en hébergement ou accès internet	6

CHIFFRES CLÉS DE LA PROMOTION 2024-2025

- 20 apprentis formés
- 8 abandons de formation (34%)
- 100% de réussite à l'examen pour les candidats présentés

Ces résultats confirment la pertinence du modèle pédagogique du CFA MANGROVE et la solidité des partenariats tissés avec les acteurs institutionnels et socio-professionnels du territoire touristique de Saint-Martin. En se positionnant comme un maillon important de l'offre de formation professionnelle au service d'une économie centrée sur le tourisme et l'hôtellerie-restauration, MANGROVE contribue directement à la montée en compétences de la jeunesse locale et à la réponse aux besoins des entreprises. Les encourageants taux de réussite aux certifications valident l'approche pédagogique mise en avant par le CFA tandis que les zones de vigilance identifiées – en particulier sur la filière Réceptionniste et le taux d'abandon – orienteront de manière structurée les actions d'amélioration continue pour les prochaines promotions.

8 ENJEUX ET PERSPECTIVES

Démographie, structure etressources : La baisse des effectifs du premier degré et la relative stabilité du second degré confirment une contraction à moyen terme de la population scolarisée. L'enjeu pourrait être désormais de redimensionner l'offre éducative et de rationaliser l'utilisation des ressources.

Parcours d'Études et Accès au Supérieur :

- La forte mobilité géographique vers la France hexagonale (54% un an après le bac) traduit moins l'absence d'offre de formation, pourtant diversifiée à l'échelle régionale, qu'un recours fréquent à l'Hexagone, notamment en raison de conditions d'accueil et d'accès au logement jugées plus favorables par une partie des jeunes.
- Cependant, la concentration des admissions sur les BTS et les licences, ainsi que les taux d'acceptation sur Parcoursup inférieurs à ceux de la Guadeloupe, interrogent sur l'accès des bacheliers saint-martinois aux filières supérieures plus sélectives. Cela nécessite de renforcer l'accompagnement à l'orientation et l'information sur les filières.

Mobilité et Enjeu de Retour :

- La forte mobilité géographique vers la France hexagonale (54 % un an après le bac) est significative, traduisant le manque d'une offre supérieure diversifiée localement ou au niveau régional.
- L'intention de retour est majoritaire (73 % des jeunes résidant à l'extérieur aimeraient revenir s'installer à Saint-Martin).
- L'enjeu crucial est donc de créer des conditions de retour attractives, au-delà des opportunités d'emploi qualifiées. Cela implique d'agir sur le logement, le développement des infrastructures, la diversification de l'offre d'activités (notamment culturelles) etc.

Quelles implications possibles pour les politiques publiques

Ces dynamiques pourraient appeler des politiques publiques transversales pour :

- **Adapter l'offre** scolaire et supérieure à la démographie.
- **Renforcer l'orientation.**
- **Développer les passerelles** entre formation et emploi (seulement 20% des bacheliers sont en emploi ou apprentissage trois ans après le bac).
- **Améliorer l'attractivité du territoire** pour les diplômés (à l'appui d'une enquête dédiée)
- **Intensifier la coopération régionale**



CONCLUSION

Le système éducatif de Saint Martin apparaît à la fois complet dans sa structuration et fragile dans ses équilibres démographiques et ses résultats en termes de poursuite d'études et d'insertion. La baisse progressive des effectifs, concentrée sur le premier degré, annonce une contraction durable des volumes d'élèves qui impose d'adapter l'offre scolaire et de rationaliser l'utilisation des moyens sans fragiliser la continuité des parcours du primaire au lycée.

Au delà de la seule question des capacités, les données collectées mettent en évidence deux enjeux majeurs :

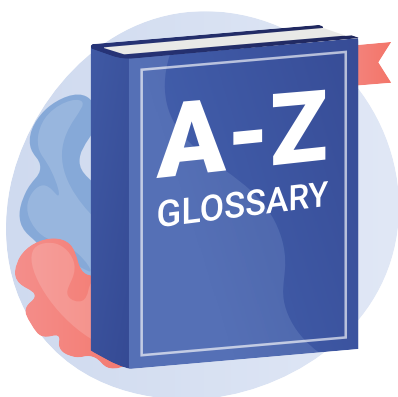
1. Le maintien en formation à partir de 15 ans et l'accès à l'enseignement supérieur encore défavorablement marqué par des taux de propositions et d'acceptation inférieurs à ceux observés en Guadeloupe et en France entière, ainsi qu'une forte concentration sur les BTS et les licences.
2. La mobilité importante des bacheliers vers la France hexagonale et, plus largement, vers l'extérieur du territoire confirme le déficit d'offre locale ou régionale et renforce la nécessité de consolider l'accompagnement à l'orientation, de développer les passerelles entre formation et emploi et de structurer une véritable stratégie d'enseignement supérieur à l'échelle caribéenne.

Il est à noter que les élèves non scolarisés dans notre système éducatif ne sont pas nécessairement déscolarisés. Une partie d'entre eux peut être inscrite dans un établissement situé à Sint-Maarten, au sein d'un autre système scolaire. Cette situation peut être expliquée par des habitudes de mobilité et/ou l'organisation familiale quotidienne entre territoires voisins.

Dans ce contexte, l'attachement des jeunes à Saint Martin et **la proportion élevée de ceux qui envisagent un retour, à condition de trouver des opportunités professionnelles qualifiées**, constituent un levier central pour l'action publique. La capacité du territoire à proposer des emplois adaptés aux compétences acquises, à améliorer les conditions de vie et à renforcer son attractivité globale sera déterminante pour transformer ces intentions de retour en trajectoires effectives et **faire du système éducatif un véritable moteur de développement pour Saint Martin**.

Enfin, l'ITSEE tient à remercier le service de l'éducation nationale des îles du Nord (SENIDN), pour la qualité de ses conseils et sa précieuse coopération tout au long de l'élaboration de ce document.

LEXIQUE



Chapitre 5.2

- **BTS :** Brevet de technicien supérieur, diplôme professionnel de niveau bac+2 préparé en deux ans après le bac, dans de très nombreuses spécialités.
- **BTSA :** Brevet de technicien supérieur agricole, BTS spécifique aux métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'environnement, relevant de l'enseignement agricole.
- **BTSM :** Brevet de technicien supérieur maritime, BTS tourné vers les métiers de la mer (navigation, exploitation, maintenance, etc.).
- **Licence :** Diplôme national universitaire de niveau bac+3 (180 ECTS), premier grade du supérieur dans le schéma LMD, délivré par les universités.
- **BUT :** Bachelor universitaire de technologie, diplôme universitaire de niveau bac+3 préparé en trois ans en IUT, qui remplace le DUT et confère le grade de licence.
- **Études de santé :** Regroupe les filières longues médicales et paramédicales à l'université (médecine, pharmacie, odontologie/chirurgie dentaire, maïeutique/sage femme, etc.), de 5 à plus de 10 ans d'études après le bac.
- **CPGE :** Classes préparatoires aux grandes écoles, formations sélectives de deux ans après le bac (scientifiques, économiques, littéraires...), préparant aux concours des grandes écoles (ingénieurs, commerce, ENS, vétérinaires, etc.).



itSEE

Institut Territorial de la Statistique
et des Etudes Economiques de Saint-Martin

